

S'installer en collectif : comment bien vivre le travail à plusieurs (avril)

Objectifs de la formation

Appréhender la dimension humaine des projets collectifs, être en mesure d'identifier les principaux risques de réussite et de conflits, savoir mettre en place des outils de pilotage du collectif

Enjeux

Dans le cadre de leurs activités de conseil, les accompagnateurs de Terres Vivantes ont noté un besoin d'acquisition de compétences permettant aux agriculteurs récemment installés de travailler sur les conditions de réussite d'une association. Les projets collectifs sont de plus en plus nombreux (sociétés, GIE...) et la dimension humaine est souvent oubliée au profit des aspects statutaires. Or, dans les projets collectifs, la relation entre les participants est souvent la clé de réussite, comme la principale source d'échec. Afin de prévenir ces risques, nous proposons cette journée de formation.

Pré-requis

être dans un projet collectif en fonctionnement ou sur le point de démarrer

Déroulé

- Connaître les règles de fonctionnement, complémentarité des statuts (sociétés, gaec, earl...) et du règlement intérieur
- les différents statuts, choix à effectuer sur le partage : clarifier ce qu'on partage et comment : argent, travail... fctnt du suivi comptable, cpte courant d'associés.
- définir les règles de fonctionnement : partage d'information, prise de décision
- mises en situation : Identifier les conditions à réunir pour qu'un collectif marche, approfondir les motivations individuelles, renforcer la cohésion du groupe. travailler les motivations, les points de blocage, divergence, anticiper les points de divergences.

Bilan de la journée

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports et de temps d'échange

Mode de validation de la formation : remise d'une attestation de présence

Public cible

agriculteurs ayant un projet collectif

Dates, lieux et intervenants

09 avr 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

6 rue Filandière

34800 Clermont l'Herault

Lydie CHAFFOTTE, formatrice à Terres Vivantes,
ingénieur agronome

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 02/04/2018

Tarifs

Adhérent 0€

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA

Plus de renseignements

Lydie CHAFFOTTE, responsable de stage

lydie.chaffotte@gmail.com

Terres Vivantes

6 rue Filandière

34 800

Clermont l'Hérault

Tel. 04 67 96 41 05

www.terresvivantes.org

N° d'organisme de formation :

91340637024

repas tiré du sac